

## EXPERIMENTATION DU RCA - JEUNES DIPLOMES 2011

DOCUMENT DE SYNTHESE TOUS SITES – 7 MARS 2011

### 1. Pour la période du 20 février au 3 mars 2011 sur les 5 sites expérimentaux :

- 23 jeunes orientés par Pôle emploi vers l'expérimentation du RCA ont reçu une information collective dans les 5 sites et qui adhèrent au dispositif expérimental.
- 4 jeunes dans la région Nord-Pas de Calais ont signé un contrat.

### 2. En termes de profil (nous n'avons les données que sur 15 jeunes) :

- Plus de jeunes femmes que de jeunes hommes (11 jeunes femmes et 4 jeunes hommes).
- Une majorité issue de l'université (13 sur 15)
- Une majorité est en recherche d'emploi de plus de 6 mois : 13 sur 15 (2 ont juste 6 mois)
- Une majorité n'a aucun revenu et ne bénéficierait que du RCA : 13 sur 15
- 5 d'entre eux sont de niveau Master 2 et 8 ont une Licence, 2 viennent de grandes écoles

### 3. En termes de difficultés dans la mise en place du dispositif expérimental :

2 principales difficultés ont été relevées :

- Mobiliser les jeunes diplômés afin de les faire entrer dans le dispositif et leur en faire comprendre l'intérêt de l'expérimentation. L'explication tient au fait que les jeunes diplômés cumulent souvent des petits emplois ou des missions d'intérim en même temps qu'ils recherchent un emploi et donc ils ne s'inscrivent pas toujours de manière continue à Pôle Emploi.

- Les critères d'éligibilité des jeunes pour entrer dans l'expérimentation limitent le nombre d'entrées dans le dispositif. En effet, le critère de l'âge (jusqu'à 24 ans maximum) et de la période de recherche d'emploi (6 mois sur les douze derniers) ne permettent pas de cibler tous les jeunes diplômés et ne tiennent pas compte de la réalité des pratiques des jeunes diplômés en matière de recherche d'emploi.

### 4. Propositions d'amélioration dans le déroulement du dispositif expérimental et dans le suivi des données :

**Selon Pôle Emploi Nord-Pas de Calais**, Il faudrait modifier le critère de la durée de recherche d'emploi (6 mois de recherche sur les 18 derniers mois) et le repousser à 18 mois pour avoir plus de recrutements de jeunes car ils ont tendance à se projeter sur du court terme et à prendre des petits boulots car ils ont besoin d'argent pour vivre au quotidien ce qui peut allonger la période d'inscription à Pôle emploi

Il faudrait également d'après Pôle emploi, élargir le critère de l'âge et aller au-delà des 25 ans.

**Selon Pôle Emploi Rhône Alpes**, il faudrait dans notre tableau de synthèse distinguer les jeunes qui ont été contactés, ceux qui sont effectivement venus dans les séances d'informations collectives et ceux qui ont adhéré à la démarche expérimentale.

Le tableau devrait ajouter les informations suivantes:

- le nombre de jeunes contactés
- le nombre de jeunes ayant participé aux séances d'infos collectives
- le nombre de jeunes ayant signé un contrat
- et les moyens (sms, téléphone direct...) de contacter les jeunes : ceux qui se montrent efficaces et ceux qui ne le sont pas.

Période du 20 février au 3 mars 2011	IDF	NPDC	Rhône Alpes	Midi-Pyrénées	PACA	Total	Commentaires
<b>Nombre de jeunes ayant reçus une info collective+ ont adhéré au dispositif</b>	3	12	1	4	3	<b>23</b>	
<b>Nombre de signature de contrats</b>	0	4	0	0	0	<b>4</b>	
<b>Répartition par sexe</b>							
<b>Jeunes femmes</b>	3	3	1	3	1	<b>11</b>	
<b>Jeunes hommes</b>		1		1	2	<b>4</b>	
<b>Répartition par âge</b>							
<b>20-22 ans</b>		2	1		1	<b>4</b>	
<b>23-25 ans</b>	3	2		4	2	<b>11</b>	
<b>Profil des jeunes entrés au cours de ce mois</b>							
<b>Universités</b>	3	4	1	3	2	<b>13</b>	
<b>Grandes écoles</b>				1	1	<b>2</b>	
<b>Autres</b>							

Suite du tableau en page 3

Période du 20 février au 3 mars 2011	IDF	NPDC	Rhône Alpes	Midi- Pyrénées	PACA	Total	Commentaires
<b>Filières</b>							
Droit,		1				1	
Sciences économiques et administration économique et sociale							
Lettres et langues					1	1	
Sciences humaines et sociales	3	2	1	1		7	Pour IDF-Psychologie clinique, histoire de l'art et communication
Sciences et technologies				3	2	5	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)							
Autres : lesquelles		1				1	NPCD- valorisation du patrimoine
<b>Niveau d'études</b>							
Licence1	1				2	3	Pour IDF-communication
Licence 2		4	1			5	
Master 1							
Master 2	2			3		5	Pour IDF- Histoire de l'art, psychologie clinique
Doctorat							
Diplôme grande école				1	1	2	
<b>Inscription à Pôle emploi</b>							
6 mois en continu	2					2	
6 mois en discontinu							
plus de 6 mois	1	4	1	4	3	13	
<b>Nombre de jeunes ne bénéficiant d'aucune ressource autre que le RCA</b>							
	2	3	1	4	3	13	
<b>Nombre de jeunes bénéficiant d'autres ressources que le RCA</b>							
Bourse d'étude							
Missions d'intérim	1	1				2	
Autres							

**Au cours de la période écoulée, quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées dans la gestion et le suivi du dispositif ?**

IDF	NPDC	Rhône Alpes	Midi-Pyrénées	PACA
Peu de jeunes inscrits au Pôle emploi	Les deux difficultés rencontrées sont le « sourcing » et l'absentéisme aux convocations. 44 - 45% de jeunes présents sur l'ensemble des convoqués.	Peu de jeunes éligibles au dispositif (34 recensés pour les mois de février et mars) Les contacts par courrier et mails ne génèrent pas d'inscriptions suffisantes sur la réunion d'information ; les participants aux réunions sont favorables au dispositif et adhérent (peu de recul chiffré)	La première requête Pôle emploi (agence cadre) sur les critères du dispositif en janvier a identifié 45 jeunes ; 7 étaient présents, 2 sont intéressés par le dispositif. Nous avons collectivement validé le fait de restreindre le périmètre au bassin d'emploi de l'aire urbaine de Toulouse, le montant de l'allocation apparaissant trop faible pour justifier la mobilité depuis d'autres territoires du département ou des départements limitrophes	Difficultés de « sourcing » : Peu de jeunes correspondent aux critères. (25 en février : 3 rentrés dans le dispositif / 14 jeunes planifiés en mars : 3 qui devraient adhérer)  - Dans le cadre du suivi : difficultés de mettre en place une dynamique de groupe.

**Avez-vous identifié l'origine de ces difficultés ?**

**Région PACA :**

Critères trop restrictifs (âge et durée d'inscription)  
- pour l'APEC : difficulté de planifier l'activité du consultant dédié.

**Région NPDC :**

L'absentéisme s'explique par le fait que les jeunes sont en contrat, mission... donc non disponibles.  
La contrainte de la périodicité des rendez vous (toutes les deux semaines), caractère obligatoire qui freine les jeunes.  
Les critères de « sourcing », aussi l'élargissement de la base aux demandeurs inscrits depuis 18 mois permettrait d'élargir le panel possible.  
La zone géographique arrêtée pourrait être également élargie à d'autres bassins tels que Valenciennes, Lens, Arras pour notre Région.

## **Avez-vous trouvé des solutions pour les gérer? Lesquelles ?**

### **Région Rhône-Alpes :**

- Suite au dernier comité, l'APEC a mis en place une relance téléphonique personnelle pour expliquer le dispositif et valider l'inscription à l'information collective (8 personnes inscrites pour mars)

### **Région NPDC :**

- Ouverture du « sourcing » vers des critères plus élargis : âge et 6 mois de recherche d'emploi dans les 18 derniers mois.
- Orientation vers un caractère davantage obligatoire que volontaire pour les jeunes, d'autant que leur contrat signé avec pôle emploi indique certaines mesures à suivre / conduire qui pourrait conforter leur participation aux réunions d'une part et d'autre part accepter l'accompagnement vers l'emploi.